



**Service instructeur**  
Service Administratif de l'Assemblée

N° 59/01-07

**Service consulté**  
Direction des Systèmes d'Information

**Communication relative au fichier  
« Missions Confiées aux Conseillers Généraux » et à son mode d'accès**

Résumé : Dans le cadre des actions initiées par le Projet pour le Haut-Rhin, notamment la mise en place de l'administration électronique au sein de l'administration départementale, le présent rapport a pour but de vous communiquer la réalisation de l'un de ses volets concernant la numérisation et la globalisation de l'accès du fichier « Missions confiées aux Conseillers Généraux ». Une démonstration pratique vous sera présentée lors de cette Commission Permanente afin d'illustrer cette démarche de progrès.

L'Assemblée départementale, à l'occasion de son renouvellement et au cours de son mandat, est amenée à adopter des délibérations désignant un certain nombre de Conseillers Généraux comme représentants du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs. L'ensemble de ces désignations est communément désigné sous le terme « Missions confiées aux Conseillers Généraux »

Ces informations sont encore réunies à ce jour sur version papier.

Dans le cadre de la modernisation actuelle de l'administration départementale par le biais de la mise en place de l'e-administration, l'objet du présent rapport consiste à vous informer de la mise en place de ce document sous forme d'un nouvel outil d'échanges de données informatisées garantissant la qualité de l'information ainsi que son maintien à jour, en temps réel.

Ce nouvel outil de travail se présentera donc sous la forme d'un nouveau lien dénommé « Missions confiées aux Conseillers Généraux » accessible sur l'intranet départemental par chacun d'entre vous et par tous les agents, à compter du 26 janvier 2007.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

Charles BUTTNER